



Enseignement supérieur & recherche : *Pour un autre agenda politique de gouvernement !*

Le président de la république a fait le choix de nommer Manuel Valls premier ministre en lui assignant pour mission de développer le « pacte de responsabilité » d'inspiration néo-libérale, au bénéfice du seul patronat, sans autres précisions sur le "pacte de solidarité" vaguement évoqué et improvisé sur l'éducation, la sécurité sociale et le pouvoir d'achat. Les promesses de changement n'ont pas été tenues, notamment dans l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) où la priorité budgétaire annoncée n'a pas été mise en œuvre et où les conditions de travail de tous les personnels n'ont cessé de se dégrader.

En nommant un nouveau ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le gouvernement confirme les orientations qui ont fondé la loi LRU-Pécresse et la loi LRU-Fioraso plaçant les établissements d'Enseignement supérieur et de la Recherche au cœur de la recomposition régionale de notre Service public d'ESR.

En créant un ministère « de la maternelle à l'université », il semble vouloir mettre l'accent sur l'enjeu que représente la formation de la jeunesse.

Après cette recomposition ministérielle, le nouveau ministre doit informer très rapidement les personnels de l'ESR et leurs organisations syndicales sur les conséquences très concrètes que cela va avoir sur l'organisation des élections professionnelles de la Fonction publique de 2014 dans notre secteur, dont la mise en place chaotique n'est déjà guère rassurante.

Après une première période où la ministre Fioraso n'a pas su restaurer les bases de la confiance avec les personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il est urgent que le nouveau ministre, Benoît Hamon, mette en œuvre, sans délai, le changement que la communauté universitaire et scientifique attend avec impatience :

- La loi LRU-Pécresse du gouvernement Sarkozy/Fillon, prolongée par la loi LRU-Fioraso du gouvernement Hollande/Ayrault, est une catastrophe pour l'Enseignement supérieur et la Recherche. Elle entraîne l'effondrement des moyens budgétaires des établissements, dont plusieurs ont été mis en faillite, et la déréglementation du secteur au profit d'une gestion managériale et comptable, sans contrôles effectifs ni contre-pouvoirs internes ; les directions cherchant en permanence à contourner ou à vider de leur substance les instances représentatives du personnel (IRP) au profit de pratiques de plus en plus autoritaires, opaques et bien trop souvent clientélistes.
- Les inégalités sociales s'aggravent sous l'effet de cette politique. Les établissements sont poussés à compenser les coupes budgétaires par des partenariats conduisant à la privatisation des services et par l'augmentation des droits d'inscription des étudiant-e-s. Seuls sont préservés nationalement les budgets des filières élitistes, précocement et socialement sélectives, alors que les budgets, déjà très bas, des filières de masse, sont supprimés ou détournés de leurs finalités.
- La régionalisation, augmente la pénurie budgétaire et accélère la déréglementation. Faute de péréquation entre les régions, elle accroît les désertifications ainsi que les inégalités territoriales. La « spécialisation intelligente » des territoires va contraindre à la délocalisation des étudiant-e-s, ce qui augmente les coûts d'accès aux études et les discriminations sociales ; propulsée par des injonctions européennes et par des stratégies partisans en France, elle nuit gravement à l'intérêt général du pays et de sa jeunesse.

- Le numérique, dans le contexte de cette politique, est dévoyé. Les opportunités de progrès professionnels et sociaux bien réels qu'offrent les technologies émergentes sont utilisées politiquement pour démanteler le service public : substitution d'enregistrement bas de gamme aux enseignements réels ; propulsion d'un marché privatif de l'éducation commercialisant des données publiques ; création de campus numériques régionaux hors-sols spécialisés thématiquement ; ségrégation entre des privilégiés conservant l'enseignement en présence et le reste de la population renvoyée aux diffusions numériques.
- L'articulation entre la recherche et l'enseignement, principe fondateur de l'enseignement supérieur, est menacée par la secondarisation du premier cycle universitaire et le recours aux enseignants non-chercheurs, par le développement des emplois précaires, et par la modulation des services d'enseignants-chercheurs qui marginalisent la recherche au détriment du niveau de formation post-bac dû aux étudiants. La subordination de la recherche aux objectifs du patronat et des pouvoirs politiques locaux hypothèque largement les objectifs de formation de la jeunesse de notre pays.

La **FERC Sup CGT** se prononce :

- pour l'abrogation de la loi LRU et de la loi FIORASO - qui n'en est que la continuité,
- pour la ré-Étatisation de la masse salariale des personnels et le retour à la gestion nationale des personnels,
- pour le maintien du statut de fonctionnaire d'État,
- pour le maintien du statut des enseignants-chercheurs sans évaluation quadriennale ou « contrôle de carrière », ni modulation de service,
- pour le maintien du cadre national des diplômes,
- pour la suppression des programmes de « Partenariats Public/Privé » (PPP), véritables outils d'endettement forcé et de détournement des fonds publics au profit du privé,
- pour l'abandon de la politique d'austérité, déclinée tant au niveau local que national, que le patronat et le capital utilisent pour imposer l'abaissement du coût du travail,
- pour la mise en œuvre d'une politique volontariste de réduction de la précarité dans l'ESR (70 000 non titulaires dans les universités) avec la création de postes permettant de titulariser tous les agents contractuels sur des postes pérennes, et donc contre toute suppression ou gel de postes,
- pour le maintien d'un Service public national d'ESR et donc contre la territorialisation et la régionalisation de l'offre de formation qui va s'en trouver mécaniquement réduite,
- pour un Service public d'ESR démocratique et émancipateur donnant la possibilité au plus grand nombre d'accéder à des études supérieures et donc contre la politique élitiste fondée sur la culture de l'« excellence » qui n'est qu'un système d'exclusion.

Pour rétablir la confiance avec la communauté universitaire et tout particulièrement avec les personnels, le nouveau ministre doit créer les conditions permettant enfin l'instauration de discussions et de négociations fondées sur l'écoute et le respect des personnels et des organisations syndicales qu'ils ont mandatées pour les représenter. De même qu'il est indispensable de restaurer la démocratie à tous les niveaux de l'ESR (ministère, COMUE, établissements) où les décisions sont prises à marche forcée et imposées par voie d'injonctions.

Montreuil, 4 avril 2014